

Conseil municipal du 14 décembre 2021 à 18 h
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

COMPTE-RENDU

Questions orales :

1. Monsieur Fabrice DE KEPPEL - Pour la Liste "Réinventons Maubeuge"

Contrôle de la concentration en Co2 dans les bâtiments et lutte contre la contagiosité du Covid 19 -
Equipped de détecteurs de CO2 subventionnés par l'état.

2. Monsieur Fabrice DE KEPPEL - Pour la Liste "Réinventons Maubeuge"

Communication de documents suite au conseil municipal du 25 novembre 2021

3. Madame Marie-Pierre ROPITAL - Pour la Liste "Maubeuge, plus belle ma ville"

Demande d'un état de dépenses de la KBM avec les recettes et les dépenses.

4. Madame Marie-Pierre ROPITAL - Pour la Liste "Maubeuge, plus belle ma ville"

Marché couvert : conditions d'attribution des 20 cellules commerciales

5. Madame Marie-Pierre ROPITAL - Pour la Liste "Maubeuge, plus belle ma ville"

Dans le cadre du protocole sanitaire, problèmes rencontrés lors du repas pris à la cantine partagée
entre l'école du Faubourg de Mons et l'école Jean Mabuse

Dépôt sur table :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation auprès de l'assemblée d'un dépôt sur table de 3 projets de
délibération

1. **8 bis** : « Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « LES PELUCHES DE
MYLAN ET COMPAGNIE » dans le cadre de l'organisation de leur Marché de Noël les 4 et
décembre 2021 »
2. **21 bis** : « Demande d'autorisation d'installation de caméras de Vidéoprotection sur la voie
publique en respect des dispositions du Titre V livre II « ordre et sécurité publics » du Code de
la Sécurité Intérieure : sécurisation ZSP QRR par caméras panoramiques : route de Mons, porte
de Mons, rond-point de Neuf Mesnil, place Vauban, rue du Pont de Pierre, rue Paillot, RD 649,
parvis de l'Hôtel de Ville, quartier des Présidents, rond-point avenue de Ferrière, rue
Verhaeren, RN2 »
3. **21 ter** : « Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de la Prévention de la
Délinquance (FIPD) au titre de l'année 2022 »

L'assemblée accepte les projets de délibérations qui seront insérées dans l'ordre du jour

Amendements proposés par le groupe « Maubeuge, plus belle ma ville »

Deux amendements sont proposés, ils seront exposés lors des débats de chacun des 2 projets

Affaires générales - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

1. Approbation du PACTE II pour la Réussite de la Sambre Avesnois Thiérache (volet 2021-2024)
et signature
VOTE à l'unanimité

2. Modification de la délibération n°41 du 16 juillet 2020 instaurant la CCSPL - Erreur dans la dénomination d'un membre de la CCSPL

VOTE à l'unanimité

3. Demande d'avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le Maire au titre de l'année 2022

VOTE à l'unanimité

Finances - Rapporteur : **M. Arnaud DECAGNY**, Maire

4. Compte Financier Unique

VOTE à l'unanimité

❖ **AMENDEMENT N°1**

Déposé par le groupe «Maubeuge, plus belle ma ville »

Conformément à l'article 21 du Règlement intérieur du Conseil Municipal, le groupe «Maubeuge, plus belle ma ville » présente l'amendement concernant le projet de délibération portant sur le vote des 3 taxes directes locales pour l'année 2022.

Amendement proposé :

Il est proposé de modifier le taux d'imposition 2022 sur le foncier bâti au taux suivant : 45,69%.

Version du texte adapté :

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter les taux d'imposition 2022 des trois taxes locales aux taux suivants :

Taxe d'habitation : 30,07%

Foncier bâti : 45,69 %

Foncier non bâti : 46,63%

**26 votes CONTRE (élus de la majorité) - 9 votes POUR
Rejet de l'amendement n°1 à la majorité**

5. Vote des 3 taxes

VOTE à la majorité

Avec 9 votes CONTRE (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH, JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPEL, A. MICHAUX)

❖ **AMENDEMENT N°2**

Déposé par le groupe «Maubeuge, plus belle ma ville »

Conformément à l'article 21 du Règlement intérieur du Conseil Municipal, le groupe «Maubeuge, plus belle ma ville » présente l'amendement concernant le projet de délibération portant sur le vote du Budget Primitif 2022.

Amendement proposé :

Il est proposé de diminuer le montant des recettes de fonctionnement de 590.020 euros (article 73111) et de diminuer le montant des dépenses de 590.020 euros (article 6188)

Version du texte adapté :

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter ces modifications aux articles 73111 et 6188 du budget primitif 2022 et d'adapter les totaux afférents à ces articles, ce qui a pour conséquence d'équilibrer en dépenses et en recettes le budget général à 73,785.830 euros.

**26 votes CONTRE (élus de la majorité) - 6 votes POUR - 3 ABSTENTIONS
Rejet de l'amendement n°2 à la majorité**

6. Budget Primitif 2022

Vote à la majorité,

AVEC VOTE par chapitre, selon le détail suivant :

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26 (+9 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 35

Dépenses de fonctionnement :

- Pour : 26
- Contre : 8 (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH, JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPER)
- Abstention : 1 (A. MICHAUX)

Recettes de fonctionnement :

- Pour : 27
- Contre : 8 (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH, JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPER)
- Abstention : 0

Dépenses d'investissement :

- Pour : 27
- Contre : 8 (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH, JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPER)
- Abstention : 0

Recettes d'investissement

- Pour : 27
- Contre : 8 (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH, JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPER)
- Abstention : 0

7. Subvention annuelle du CCAS - Année 2022

VOTE à l'unanimité

8. Subvention de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2022

VOTE à l'unanimité

8 bis. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les peluches de Mylan et Compagnie » dans le cadre de l'organisation de leur Marché de Noël - Décembre 2021

VOTE à l'unanimité

9. Subvention complémentaire Société Hippique de MAUBEUGE

VOTE à la majorité - 2 votes CONTRE (JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPER)

10. Réajustement de l'Autorisation de Programme 47

VOTE à la majorité - 2 abstentions (JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPER)

11. Réajustement de l'Autorisation de Programme 48

VOTE à l'unanimité

12. Réajustement de l'Autorisation de Programme 49

VOTE à l'unanimité

13. Réajustement de l'Autorisation de Programme 50

VOTE à l'unanimité

14. Création de l'Autorisation de Programme 51

VOTE à l'unanimité

Culture, patrimoine, associations patriotiques et culturelles, bâtiments culturels

Rapporteur : **M. Nicolas LEBLANC**, Adjoint

15. Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre le Théâtre du Manège, Scène nationale et la Commune de Maubeuge dans le cadre de la rénovation de l'ensemble mis à disposition du Théâtre du Manège, Scène Nationale

VOTE à l'unanimité

16. Restructuration et Rénovation du Théâtre du Manège, Scène nationale et Centre Culturel Transfrontalier - Lancement de la procédure avec négociation pour le choix du maître d'œuvre - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux - Mise en place d'un jury et composition du jury.

VOTE à l'unanimité

Transition écologique, propreté des voiries, espaces verts, environnement, espaces naturels, éclairages publics et signalisation

Rapporteur : **M. Dominique DELCROIX**, Adjoint

17. Modification du procès-verbal contradictoire de mise à disposition des voies publiques communales

VOTE à l'unanimité

18. Autorisation de signature d'une convention passée avec le Département du Nord pour la réalisation de trottoirs et leur entretien ultérieur le long de la RD 959 dite Route d'Assevent à Maubeuge

VOTE à l'unanimité

19. Signature d'une convention tripartite d'occupation du domaine public routier Départemental du carrefour entre le Boulevard de l'Europe (RD902), l'avenue de la Gare et l'avenue Schouller sur la commune de Maubeuge - Travaux d'aménagement de voirie du Pôle Gare

VOTE à la majorité avec 6 votes CONTRE (R. PAUVROS, MP. ROPITAL, M. WALLET, S. VILLETTE, G. DAUMERIES, I. GARAH) et 3 Abstentions (JP. ROMBEAUT, F. DE KEPPEL, A. MICHAUX)

20. Autorisation de signature de la convention de partenariat pour la mise en œuvre des mesures de compensation sur le site "Friche DESVRES" consécutives à l'opération d'aménagement de l'entrepôt logistique situé au Parc d'activités de Douzies

VOTE à l'unanimité

Affaires générales - Rapporteur : M. Arnaud DECAGNY, Maire

21. Demande de subvention et d'autorisation d'engagement de travaux- Dotation de soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) / Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire" (FNADT) - Réhabilitation de l'Hôtel de Ville

VOTE à l'unanimité

- 21 bis. Demande d'autorisation d'installation de caméras de Vidéo-protection sur la voie publique en respect des dispositions du Titre V livre II « ordre et sécurité publics » du Code de la Sécurité Intérieure : sécurisation ZSP QRR par caméras panoramiques : route de Mons, porte de Mons, rond-point de Neuf Mesnil, place Vauban, rue du Pont de Pierre, rue Paillot, RD 649, parvis de l'Hôtel de Ville, quartier des Présidents, rond-point avenue de Ferrière, rue Verhaeren, RN2

VOTE à l'unanimité

21. Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) au titre de l'année 2022

VOTE à l'unanimité

22. Mise à jour du règlement intérieur de la collectivité

VOTE à l'unanimité

23. Présentation du Rapport annuel de la Délégation de Service Public du réseau de chaleur urbain sur le territoire de Maubeuge

VOTE à l'unanimité

Urbanisme, ANRU, constructions nouvelles et aménagement urbain, logement : habitat, logements neufs et à réhabiliter, relation bailleurs sociaux, accessibilité, programme « action cœur de ville »

Rapporteur : **Mme Marie-Charles LALY**, Adjointe

24. Acquisition du parking appartenant au Centre Hospitalier Sambre Avesnois et constitué des parcelles AG n°833 - 834 - 836 - 837 - 839 et du lot de volume n°2 (parking) de la parcelle AG n°838 sises boulevard Pasteur

VOTE à l'unanimité

25. Autorisation de signature d'une convention de partenariat «Cœur de territoire » entre la Ville de Maubeuge, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et l'association de gestion du CNAM Hauts de France

VOTE à l'unanimité

Education, enseignement supérieur, patrimoine scolaire, associations de parents d'élèves, pause méridienne et restauration scolaire

Rapporteur : **Mme Michèle GRAS**, Adjointe

26. Création d'un Conseil Municipal des Enfants

VOTE à l'unanimité

Ressources humaines

Rapporteur : **Mme Florence GALLAND**, Conseillère déléguée

27. Modification du tableau des effectifs

VOTE à l'unanimité

28. Recours à un contrat d'apprentissage

VOTE à l'unanimité

Affiché le

20/12/21

Arnaud DECAGNY



Le Maire de Maubeuge